Rappel de produit
pour des raisons de sécurité

Publication du 23/04/2025

FLEURANCE NATURE rappelle MINCIFINE EXTRA FORT



- Noms des modèles ou références concernés : **59346**
- Marque : **Fleurance Nature**
- **GTIN 3700211193467 Lot M234J Date limite de consommation 01/08/2026**
 GTIN 3700211193467 Lot M015K Date limite de consommation 01/01/2027
 GTIN 3700211193467 Lot M232K Date limite de consommation 01/08/2027
- Conditionnements : **Etui contenant 40 comprimés**
- Date début/fin de commercialisation : **du 30/11/2023 au 06/03/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Vente à Distance - Vente par Correspondance - Boutiques Fleurance Nature- Camion sur les marchés locaux du Gers - Ventes privées.**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Suite à la publication le 5 mars 2025 de l'avis ANSES sur les effets indésirables du GARCINIA CAMBOGIA, les autorités françaises ont publié le 15/04/2025 un arrêté interdisant l'utilisation de cette plante dans les compléments alimentaires.**
- Risques encourus par le consommateur : **Présence de substance interdite**
- Description complémentaire du risque : **Effets secondaires potentiels : atteintes hépatiques, psychiatriques, digestives (pancréatiques), cardiaques, et musculaires (rhabdomyolyses)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Contacter le point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement, Echange.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 30 juin 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0562061448**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre